

# Politique d'enregistrement .eus

## Définitions

Cette politique d'enregistrement établit les termes et conditions générales régissant les enregistrements de nom de domaine .eus. Dans cette Politique d'enregistrement :

- a. « **Registrant** », « **Vous** » et « **Votre** » font référence à la personne ou entité appliquant ou souhaitant enregistrer un nom de domaine .eus.
- b. « **Opérateur d'enregistrement** », « **Registre** », « **Nous** », « **Notre** » et « **Nos** » font référence à Puntueus Fundazioa, comme entité responsable pour l'opération du domaine de niveau supérieur .eus, indépendamment d'une action directe ou d'un agent autorisé.
- c. « **Données d'enregistrement** » se réfère à l'ensemble des données personnelles et des informations qui doivent être fournies au Registre afin d'enregistrer valablement un nom de domaine .eus.
- d. « **Politique d'enregistrement** » signifie cette politique d'enregistrement de noms de domaine .eus.
- e. « **ICANN** » signifie Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.

## 1. Acceptation de cette Politique d'enregistrement

- 1.1. En appliquant à l'enregistrement d'un nom de domaine .eus, ou en sollicitant le maintien ou le renouvellement de Votre nom de domaine, Vous acceptez d'être légalement lié par :
  - a. Cette Politique d'enregistrement déterminée par l'Opérateur d'enregistrement du TLD .eus, dans sa version la plus récente;
  - b. L'Accord d'enregistrement fourni par votre Opérateur d'enregistrement (l'entité accréditée par le Registre et par l'ICANN pour proposer l'enregistrement des domaines .eus) au travers duquel Vous appliquez pour un nom de domaine .eus ; et

- c. Toute autre politique mandatée par ICANN au fil du temps.
- 1.2. Vous nous représentez et justifiez par la présente que les déclarations que Vous avez faites dans votre Accord d'enregistrement avec le Enregistreur chargé de Votre nom de domaine .eus sont complètes et précises.
- 1.3. Vous convenez et reconnaissez qu'il est de votre responsabilité unique de déterminer si votre enregistrement du nom de domaine et utilisation d' .eus est conforme à cette Politique d'enregistrement.
- 1.4. Votre nom de domaine .eus sera conforme aux normes de syntaxe établies par ICANN et par Nus, et ne se composera pas des noms réservés que Nous avons établi. Vous reconnaissez qu'un nom de domaine enregistré à l'encontre des normes de syntaxe, des noms réservés, ou de cette Politique d'enregistrement peut être annulé sans remboursement. Nous ne serons pas responsables de cette annulation.
- 1.5. Nous ne pouvons pas garantir que Vous obtiendrez un nom de domaine souhaité, même si une requête indique que ce nom de domaine est disponible au moment de votre application.
- 1.6. Vous reconnaissez et convenez que l'inscription de Votre nom de domaine .eus souhaité ne confère aucune immunité d'objection à l'inscription ou à l'utilisation du nom de domaine, comme cela est déterminé dans la Clause 5 ci-dessous.

## **2. Conditions d'admissibilité**

- 2.1. Connexion avec la communauté .eus. Pour enregistrer et renouveler un nom de domaine .eus vous devez être une personne morale avec une connexion à la communauté .eus au moment de l'enregistrement et par la suite.

Les enregistrements sous le TLD .eus sont limités aux entités réunissant ces deux conditions:

- a. Être membres de la communauté linguistique et culturelle Basque sur Internet. La communauté est composée de personnes utilisant (ou s'engageant à utiliser) la langue Basque pour leurs communications en ligne, et/ou favorisant les différents aspects de la culture Basque en ligne, et/ou souhaitant adresser spécifiquement leurs communications et services en ligne à cette communauté.

- b. sujet à toute condition supplémentaire que les actions du registrant dans la communauté linguistique et culturelle Basque, ainsi qu'à l'utilisation du registrant du nom de domaine enregistré, doivent être :
- accepté comme légitime ; et
  - bénéficiaire de la cause et des valeurs de la communauté linguistique et culturelle Basque ; et
  - préposé au rôle et à l'importance du nom de domaine enregistré ; et
  - de bonne foi au moment de l'enregistrement et postérieurement.

Les Registrants sont requis d'énoncer leur utilisation souhaitée du nom de domaine enregistré. Une fausse déclaration d'utilisation souhaitée est une indication de mauvaise foi et peut servir de base à la suspension du nom de domaine.

Lors de l'inscription et pendant toute la vie du nom de domaine .eus que Vous devez pouvoir expliquer quels champs mentionnés ci-dessus s'appliquent dans Votre cas. Le lien à la Communauté est sujet à une validation postérieure par un programme détaillé de conformité basé sur les mêmes critères que ceux format la base du TLD.

#### 2.1.1. Noms Géographiques

Pour enregistrer les noms géographiques d'un lieu où le Basque est la langue autochtone, ses monuments, ses symboles ou ses paysages locaux, ou tout autre nom localement importants et des noms emblématiques, y compris leurs variantes et abréviations, vous devez disposer de la permission de PuntuEUS Fundazioa ou en faire partie.

#### 2.1.2. Noms des pouvoirs et services publics

Pour enregistrer:

- a. Noms des pouvoirs publics à tout niveau que ce soit dans les lieux où la langue basque est une langue autochtone ou sur laquelle elle a des compétences, y compris toute variante ou abréviation, ou tout autre terme communément utilisé pour les décrire ; et
- b. Noms directement ou indirectement en rapport avec un service public pour lequel les Pouvoirs Publics dans les endroits où le basque est une langue autochtone ont des responsabilités spécifiques (y compris, par ex. ordre public et sécurité publique,

affaires publiques et relations institutionnelles, santé publique, fiscalité, développement et promotion économique, transport, aménagement du territoire et protection de l'environnement, culture et enseignement, participation citoyenne et tourisme);

vous devez obtenir la permission desdits pouvoirs publics ou en faire partie. Dans cette section «Pouvoirs Publics » signifie toute autorité internationale, nationale et régionale publique, ainsi que les pouvoirs municipaux, dont notamment les agences, les consortiums, les commissions et autres départements administratifs des régions où la langue basque est la langue autochtone et/ou dispose de compétence sur celle-ci.

## 2.2. Règle du « premier venu, premier servi »

À moins qu'il n'en ait été convenu autrement dans certaines phases de registre, le registre des noms de domaine sous le domaine .eus est géré selon le principe de « Premier arrivé, premier servi », c'est-à-dire que les demandes de registre sont traitées dans l'ordre chronologique de réception.

## 2.3. Règles syntaxiques

Votre nom de domaine .eus doit se conformer aux normes syntaxiques définies par ICANN.

Les nombres, lettres, traits d'unions et tous les caractères utilisés en langue basque et dans d'autres langues utilisant l'alphabet latin sont acceptés.

## 2.4. Noms réservés

L'Opérateur de registre peut et dans certaines conditions avoir reçu une demande d'exclusion de registre de certains noms de domaine .eus.

### 2.4.1. Noms réservés à la demande d'ICANN

ICANN fournit une liste de catégories de noms de domaine que l'Opérateur de registre doit exclure du registre, sauf certaines conditions. Ces conditions sont décrites dans la Spécification 5 de l'Accord de Registre. « Accord de Registre » : fait référence au contrat signé par l'Opérateur de registre et ICANN le 12 décembre 2013, et est disponible à :

<https://www.icann.org/resources/agreement/eus-2013-12-12-en>

#### 2.4.2. Noms réservés par l'Opérateur de registre

Nous réservons à Notre seule discrétion :

- a. La possibilité de rendre certains noms de domaine non disponibles pour le registre, ou la permission de les attribuer dans certaines conditions;
- b. Le droit de déterminer le moment les conditions dans lesquelles lesdits noms de domaine peuvent être enregistrés et/ou comment ils doivent être utilisés ; et
- c. Le droit de publier ou pas la liste des termes réservés.

#### 2.5. Enregistrement de noms de domaine .eus lettre / lettre

Les noms de domaine à deux lettre / lettre seront réservés par le registre. Dans les cas où le registre autorise l'enregistrement de tout nom de domaine lettre / lettre, la disposition suivante s'appliquera:

En tant que titulaire d'un nom de domaine lettre / lettre à 2 caractères, vous comprenez et acceptez qu'en tant que titulaire d'un nom de domaine lettre / lettre à 2 caractères enregistré sous .EUS, vous devez utiliser votre nom de domaine d'une manière qui ne représente ni n'implique que ni vous ni votre entreprise n'êtes affiliés à un gouvernement ou à un responsable de code de pays si une telle affiliation, parrainage ou endossement n'existe pas.

Vous comprenez et acceptez également que l'opérateur de registre puisse adopter des mesures pour enquêter sur tous les rapports d'agences gouvernementales et d'opérateurs de ccTLD susceptibles de créer une confusion avec le code de pays correspondant en rapport avec l'utilisation de Votre domaine lettre / lettre à deux caractères, et que ces mesures peuvent avoir un impact sur l'enregistrement de votre nom de domaine, car elles peuvent entraîner la suspension, voire l'annulation de votre nom de domaine, si l'opérateur de registre estime que les mesures de la présente politique d'enregistrement ont été enfreintes.

### 3. Utilisation de votre nom de domaine .eus

En tant que registrant vous convenez :

- a. Vous êtes entièrement responsable de l'enregistrement et de l'utilisation du nom de domaine enregistré .eus. Si Vous permettez à une autre personne d'utiliser Votre nom de domaine .eus, vous pouvez être jugé responsable de l'utilisation injustifiée de votre nom de domaine (c.-à-d. du nom de domaine pour lequel vous êtes le registrant) par le tiers.
- b. Vous utiliserez le nom de domaine .eus d'une façon :
  - i. acceptée comme légitime ; et
  - ii. bénéficiaire de la cause et des valeurs de la communauté Basque ; et
  - iii. en accord au rôle et à l'importance du domaine, selon le jugement qu'un utilisateur moyen ferait raisonnablement dans le cadre de ce nom de domaine ; et
  - iv. basé sur la bonne foi lors de l'enregistrement et par la suite.

Les noms ne répondant pas à ces exigences incluent, notamment, ceux qui ou dont l'utilisation peuvent, à la discrétion de l'Opérateur d'enregistrement :

- Tromper ou abuser le public, par exemple quant à la zone géographique de référence ou la nature officielle de leur origine ; ou
  - Profiter de la signification ou de la réputation primaire attribuée par le public au nom sélectionné ; ou
  - Entraver le contenu potentiel, d'un point de vue d'intérêt public, du nom de domaine en question, en gardant en tête la signification primaire du nom (c.-à-d. s'il est descriptif ou générique de par nature) et/ou la réputation attribuée par le public à ce nom.
- c. Vous n'utiliserez pas Votre nom de domaine .eus en violation d'aucun droit de partie tierce, y compris, notamment, les droits de propriété intellectuelle de tierce personne au sens le plus large.
  - d. e. Vous n'utiliserez pas Votre nom de domaine .eus pour offrir des enregistrements de nom de domaine de troisième niveau à des parties tierces comme service de type enregistrement commercial.

- e. f. Vous n'utiliserez pas Votre nom de domaine .eus pour envoyer des publicités commerciales non sollicitées en contradiction aux lois applicables ou habitudes d'utilisation d'Internet.
- f. g. Vous ne distribuerez pas de logiciels malveillants, ne mettrez pas en place des systèmes d'ordinateurs zombies, ne pratiquerez pas le phishing, la piraterie, la violation de marques déposées ou de droits d'auteur, éviterez toute pratique frauduleuse ou trompeuse, contrefaçon et ne réaliserez aucune activité contraire à toute loi applicable.
- g. h. Vous n'utiliserez pas Votre nom de domaine .eus dans le but de manipuler des noms de domaine à vendre, à revendre ou à transférer. De plus, vous ne permettrez pas, ne contribuerez pas ou n'aidez pas volontairement aucun tiers à réaliser ledit but.
- h. Vous n'utiliserez pas Votre nom de domaine .eus d'une manière à pouvoir endommager ou discréditer le nom, l'image ou la réputation de la communauté .eus.

#### **4. Réserve des droits pour la conformité**

- 4.1. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion:
  - a. de refuser ou d'annuler tout nom de domaine .eus appliqué pour ou enregistré en violation des conditions d'admissibilité déterminées dans la Section 2 ci-dessus (c.-à-d. manque de relation avec la communauté) ; et de
  - b. suspendre et/ou annuler tout enregistrement de nom de domaine .eus dont le registrant a perdu la relation avec la Communauté .eus de la manière prescrite dans la Clause 2.1.Notre décision d'accorder, de refuser et/ou de suspendre Votre nom de domaine .eus sous cette Clause 4.1 peut être contestée par la Procédure de définition de conflit d'admissibilité et de reconsidération .eus (ERDRP) reprise dans la Clause 5.1 c.
- 4.2. Nous nous réservons le droit, ainsi que nos Bureaux d'enregistrement accrédités et Nous-mêmes, à notre seule discrétion, de refuser, suspendre et/ou d'annuler Votre enregistrement du nom de domaine .eus si:
  - a. Vous ne suivez pas cette Politique d'enregistrement, y compris notamment si vous utilisez directement ou indirectement votre nom de domaine .eus dans en contradiction avec les obligations déterminées dans la Clause 3;

- b. Vous fournissez intentionnellement des Données d'enregistrement inexactes ou peu fiables, ou que vous manquez intentionnellement ou négligemment à leur mise à jour ;
- c. Vous ne répondez pas sous dix (10) jours aux demandes du registre ou du revendeur commanditant l'enregistrement et/ou de Notre part concernant l'exactitude des Données d'enregistrement liée à Votre nom de domaine ou une incidence associée à Votre nom de domaine .eus ;
- d. Vous-même ou un tiers semble raisonnablement être engagé dans une activité illégale de par l'utilisation de Votre nom de domaine .eus ;
- e. Votre nom de domaine semble raisonnablement violer ou est susceptible de violer des droits de tiers ;
- f. Vous vous engagez dans une conduite qui peut raisonnablement Nous placer ou placer Nos Enregistreurs accrédités en infraction de toute loi applicable, autorité gouvernementale, ordre public ou accord de tiers ; et/ou
- g. La police, la Cour de Justice ou toute autre autorité compétente nous le sollicite.

Dans le cas où nous déterminerions un manque de conformité, sur cette Politique d'enregistrement ou sur l'exactitude des données, vous serez contacté pour clarifier/corriger la situation. Le nom de domaine peut être suspendu si le Registre détermine cette mesure de précaution. Si Vous ne prouvez pas la conformité avec la Politique d'enregistrement dans les quinze (15) jours, le Registre peut suspendre ou même annuler Votre nom de domaine .eus. Vous reconnaissez et convenez qu'en cas de suspension et/ou d'annulation de votre nom de domaine .eus sous cette clause 4.2, vous ne serez remboursé d'aucun droit d'enregistrement.

Vous pouvez contester notre décision de suspension et/ou d'annulation de votre nom de domaine .eus sous cette clause 4.2 conformément la procédure de définition de conflit d'admissibilité et de reconsidération ("ERDRP"), sur trouvant sur <https://www.domeinuak.eus/fr/enregistrer/politique-de-domaine/>

- 4.3. Nous nous réservons également le droit de refuser, suspendre, modifier le statut, annuler et/ou transférer tout registre si cela s'avère nécessaire (i) pour protéger l'intégrité, la sécurité et la stabilité ou le Registre .eus ; (ii) de nous conformer à toutes les



lois applicables, les règles gouvernementales ou les exigences, demandes d'application de la loi, dans toute procédure de résolution de conflit ; (iii) d'éviter toute responsabilité, civile ou pénale de Notre part ou de Nos agents, responsables, directeurs, représentants, employés et actionnaires.

- 4.4. À moins que le défaut de conformité n'ait été corrigé avant la date limite ou en cas d'une réclamation de conformité ouverte, Votre nom de domaine .eus peut être suspendu pour une période prolongée ou annulé. En cas de suspension et/ou annulation, votre nom de domaine .eus en application de cet article, aucun droit d'enregistrement ne vous sera remboursé.
- 4.5. Nous nous réservons également le droit de refuser, suspendre, modifier le statut, annuler et/ou transférer tout registre que Nous jugerons nécessaire:
  - a. protéger l'intégrité, la sécurité et la stabilité ou le registre .eus ;
  - b. dégager de toute responsabilité PuntuEUS Fundazioa, ses agents, responsables, directeurs, représentants et employés;
  - c. se conformer à toutes les lois et réglementations applicables, ou à toute procédure de résolution de conflits ;
  - d. appliquer toute ordonnance d'une Cour d'une juridiction compétente

## **5. Soumission aux politiques de définition de conflit**

- 5.1. Vous adhérez et acceptez de vous conformer à tout ICANN applicable et à nos politiques et procédures pour la résolution de conflits concernant votre nom de domaine .eus. En particulier, vous acceptez de vous soumettre aux Politiques suivantes de définition de conflit, dont les enjeux peuvent être apportés par n'importe quel tiers légitime contre votre enregistrement de nom de domaine .eus :
  - a. La Politique uniforme de résolution de conflit de nom de domaine adoptée par ICANN, se trouvant sur <http://www.icann.org/en/help/dndr/udrp/policy> ("UDRP"), qui est incorporé à cette Politique d'enregistrement en référence. Tout enjeu de tiers de votre enregistrement de nom de domaine .eus suivant les démarches d'UDRP sera conduit selon les règles disponibles auprès de

<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/uniform-rules.htm>, et les règles supplémentaires du fournisseur de service de résolution de conflit administratif.

- b. La Politique de suspension rapide uniforme ("URS") et la procédure URS adoptées par ICANN, se trouvant sur <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs> ; ainsi qu'à toutes autres politiques de conflit exigées par ICANN, y compris notamment les processus expédiés pour la suspension d'un nom de domaine par des plaintes engagées par des détenteurs de propriété intellectuelle ; et
- c. La procédure de résolution de conflit d'éligibilité et de reconsidération .eus ("ERDRP"), qui reprend les termes et conditions générales en relation avec tout défi quant à une décision de Notre part au sujet de l'éligibilité pour s'enregistrer au sein d'un domaine .eus, et reprise sur <https://www.domeinuak.eus/es/registrar/politicas-del-dominio/>

5.2. Vous reconnaissez et convenez que l'Opérateur d'enregistrement peut ne pas garantir l'utilisation pacifique et continue de votre nom de domaine .eus dans le cas d'un défi remporté par un tiers légitime via l'un des mécanismes ci-dessus de définition de conflit ou sur demande d'un tribunal compétent ou d'un service public compétent.

## **6. Enregistrement des données et confidentialité**

Cette section fournit les informations nécessaires pour comprendre le traitement de vos Données d'Enregistrement, conformément aux politiques de l'ICANN, au Règlement Général de Protection des Données de l'Union Européenne (RGPD), ainsi qu'à toute autre réglementation applicable.

### **Contrôleur**

ICANN, Nous comme Registre, votre bureau d'enregistrement de noms de domaine, et éventuellement votre revendeur, sommes ensemble chargés de contrôler (ou chargés de traiter les données le cas échéant) le traitement de vos données nécessaire pour réaliser l'enregistrement des noms de domaine, comme indiqué ci-après. Ces

processus incluent entre autres les transferts de noms de domaine et les transactions qui permettent que votre nom de domaine mette les informations à disposition des utilisateurs au moyen du service Whois. Le rôle d'ICANN, une organisation californienne sans but lucratif définit les règles régissant les aspects comme le recueil et la publication de données et visant à garantir que le système est sécurisé, stable et résilient.

Vous trouverez plus d'informations sur ICANN à cette adresse:

<http://icann.org>

ICANN nous demande contractuellement à Nous-même et à Votre bureau d'enregistrement de noms de domaine de traiter les données personnelles et d'appliquer les obligations contractuelles qui, en partie, sont des normes définies par la communauté d'ICANN. ICANN exige également que les parties au contrat remettent régulièrement des rapports sur leur activité.

Le Bureau d'enregistrement de noms de domaine et/ou les revendeurs est chargé d'offrir des enregistrements de nom de domaine et d'autres services éventuels aux demandeurs d'enregistrement. Selon les exigences d'ICANN, les Données d'enregistrement sont recueillies par le Bureau d'enregistrement de noms de domaine puis transférées au Registre.

Le rôle du Registre est de tenir une liste centrale de tous les enregistrements de noms de domaines et de les résoudre par le système de nom de domaine (DNS). Le registre n'offre pas d'enregistrements de nom de domaine directement aux demandeurs.

Vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes:

PuntuEUS Fundazioa

Arriola pasealekua 2

20018 Donostia (Gipuzkoa)

Téléphone: +34 943085051

E-mail: [dba@domeinuak.eus](mailto:dba@domeinuak.eus)

### **Les données que nous recueillons**

En tant que domaine de premier niveau basé sur une communauté, nous avons des exigences d'enregistrement de données spécifiques. Les données d'enregistrement sont l'ensemble de données décrit dans cette section, y compris les données de tous les contacts et l'utilisation prévue.

Les Bureaux d'enregistrement de noms de domaine doivent collecter les données sur les contacts suivants et nous les transférer:

- Nom de domaine
- Serveur du nom de domaine
- Nom du demandeur de nom de domaine
- Organisation du demandeur
- Rue du demandeur
- Ville du demandeur
- Code postal du demandeur
- Province du demandeur
- Pays du demandeur
- Téléphone du demandeur
- Poste téléphonique du demandeur
- Fax du demandeur
- Poste de fax du demandeur

Les mêmes éléments de données qui s'appliquent au demandeur s'appliquent également aux contacts d'administration et aux contacts techniques. Les mêmes éléments de données s'appliquent au contact de facturation, celui-ci étant optionnel.

Utilisation prévue : vous devez en outre indiquer l'utilisation prévue de votre nom de domaine.

### **Base légale du traitement**

La base légale du traitement des informations personnelles sur ces contacts est l'art. 6 I b RGPD. Pour le demandeur et l'utilisation prévue, il s'agit de réaliser l'enregistrement du nom de domaine et sa validation ultérieure conformément aux exigences d'éligibilité et la validation post-enregistrement pour l'objectif de permettre performance du contrat ; pour le contact administratif, il s'agit de réaliser les opérations de gestion des noms de domaine comme les transferts, la conformité et autres ; et pour le contact technique il s'agit de fournir un contact en cas de problèmes techniques.

Lorsque les données de tierces parties sont recueillies, par ex. si le bureau d'enregistrement de noms de domaine, le contact administratif ou le contact technique est différent de la/les personne/s dont le Bureau d'enregistrement de noms de domaine recueille les

données, le Bureau d'enregistrement de noms de domaine est responsable de l'information des tierces parties concernant la Politique d'enregistrement, dont toutes les clauses de confidentialité. ICANN, registre et bureau d'enregistrement de noms de domaine et, éventuellement, le revendeur du bureau d'enregistrement de noms de domaine sont des gestionnaires du traitement.

### **Transfert des données au registre**

Nous avons besoin également du Bureau d'enregistrement de noms de domaine de transférer les données mentionnées. La base légale pour ce faire est l'art. 6 I f du RGPD puisque nous avons un intérêt légitime à identifier et analyser les modèles de comportements illégaux, aider à résoudre les divergents concernant la propriété et tenir une liste centrale des données des propriétaires

Pour cette activité, ICANN et le Registre sont les gestionnaires de données et le Bureau d'enregistrement de noms de domaine est l'organisme chargé de traiter les données.

### **Traitement des données de tierces parties**

Nous utilisons un fournisseur de service de registre backend tiers (Association CORE) basé en Suisse, chargé de traiter les données de vos données d'enregistrement.

En tant que gestionnaire du traitement des données, nous transférerons les données à un dépositaire légal selon les exigences d'ICANN (contrôleur des données) et les données peuvent être transférées à un opérateur de backend d'urgence (EBERO) nommé par ICANN en cas de panne du registre.

### **Divulgarion des données**

Nous ne publierons pas les données personnelles sur le whois et nous ne révélerons pas vos données d'enregistrement à un tiers outre le nom de domaine en tant que tel sauf dans les cas indiqués au paragraphe suivant.

La divulgation des données personnelles ne se produira que sur une base légale permettant ladite divulgation, après examen de la demande au cas par cas. La base légale de cette divulgation est l'art. 6 I b (dans le cas d'URPD et URS), Art. 6 I c (en cas de demande des

pouvoirs publics compétents) ou l'art. 6 I f (en fonction de l'intérêt d'une tierce partie légitime).

En l'absence d'un modèle d'accréditation adopté par ICANN, toutes les demandes de divulgation seront examinées individuellement.

### **Conservation des données**

Les données d'enregistrement sont effacées sans retard si l'objectif du recueil des données a été atteint ou a cessé d'exister. Les données traitées par nos soins seront effacées au plus tard à l'expiration de la période de conservation obligatoire. Nous nous conformons aux exigences de l'art. 17, 18 RGPD.

Veillez noter que des périodes de conservation peuvent être exigées par ICANN. Les données d'enregistrement doivent être conservées pendant une période d'un (1) an après la fin de l'enregistrement du nom de domaine par les parties impliquées.

Les droits suivants peuvent être exercés à l'encontre du contrôleur:

- Droit d'accès aux données concernées, art. 15 RGPD.
- Droit de rectification, Art. 16 RGPD. Les modifications doivent être demandées auprès de votre bureau d'enregistrement de noms de domaine ou de votre revendeur puisque le registre ne peut réaliser ces modifications de son propre chef.
- Droit à l'élimination (« droit à l'oubli »), Art. 17 RGPD. La demande d'effacement de vos données peut entraîner l'élimination de votre nom de domaine.
- Droit à restreindre le traitement, Art. 18 RGPD.
- Droit au transfert des données, Art. 20 RGPD.
- Droit d'objection, Art. 21 RGPD.

Le demandeur a le droit de déposer une réclamation auprès d'un organisme de contrôle concernant le traitement des données personnelles réalisé par le contrôleur.

### **Véracité des données**

Vous devez immédiatement corriger et mettre à jour toute Donnée d'enregistrement incorrecte ou imprécise pendant la durée de l'enregistrement du nom de domaine.

## **Manipulation des Données d'enregistrement**

Nous ne traiterons Vos Données d'enregistrement que conformément à la réglementation générale sur la protection des données. Nous prendrons toutes les mesures techniques et d'organisation nécessaires pour protéger vos données d'enregistrement contre la perte, l'utilisation frauduleuse, l'accès non autorisé ou la divulgation, la modification ou la destruction, et nous prendrons en outre toutes les mesures de sécurité exigées par la loi en vigueur.

## **7. Indemnisation**

Dans les limites autorisées par la Loi, Vous défendrez, indemniserez et maintiendrez l'Opérateur d'enregistrement en dehors de toute perte, obligations, dégâts, coûts ou dépenses, y compris les droits raisonnables des mandataires, résultant de toute demande de règlement, action, ou demande de tiers survenant de tout conflit par rapport à l'enregistrement et/ou au fonctionnement de votre nom de domaine .eus, y compris notamment les conflits survenant en rapport avec l'infraction de la Clause 3.

## **8. Modifications de la politique**

Nous nous réservons le droit de modifier cette Politique d'enregistrement à tout moment. Nous signalerons toute modification de la Politique d'enregistrement au moins trente (30) jours civils avant son entrée en vigueur. À moins que cette version de la Politique d'enregistrement ait été déjà invoquée par la soumission d'une plainte ou d'un conflit dans le cadre de cette Politique, auquel cas la version de cette Politique alors effective lors de l'appel vous sera appliquée jusqu'à ce que le conflit soit terminé, toutes ces modifications vous seront liées concernant n'importe quel conflit d'enregistrement du nom de domaine, que le conflit ait surgi avant ou après la date effective de Notre modification. Dans le cas où vous vous opposeriez à une modification de cette version de la Politique d'enregistrement, votre unique recours est d'annuler votre enregistrement du nom de domaine .eus, en assumant que vous n'avez droit à aucun remboursement d'honoraire d'enregistrement. La Politique d'enregistrement modifiée Vous sera appliquée jusqu'à ce que vous annuliez votre enregistrement du nom de domaine.

## **9. Loi et juridiction applicables**

- 9.1. Cette politique d'enregistrement est régie par les lois basques, espagnoles et européennes.
- 9.2. Toute controverse légale éventuellement surgie de l'interprétation ou de l'exécution de cette politique sera examinée par les cours compétentes de Saint Sébastien.

## **10. Langue**

- 10.1. Cette Politique d'Enregistrement a été rédigée en basque et en anglais.
- 10.2. En cas de difficulté dans l'interprétation des termes de cette Politique, la version basque sera la version qui prévaudra pour les parties.